



Compte rendu du CSASD des Hautes-Pyrénées du 12 septembre 2023

Présents :

Administration : Mme MIQUEL-VAL (DASEN), Mme GONCET (SG DSDEN), Mme BEAU, M. AURIGNAC (DEOS)

IEN : M. CAMON (TVAM), M. PEYROU (ASH-Séméac), Mmes VATONNE (Lannemezan) et MEISSONNIER (TCS)

Représentants des personnels : Gaël LE MAB (FNEC FP-FO), FSU (4), SGEN CFDT (4), UNSA (2), CGT (1)

Déclarations des organisations syndicales (UNSA, CGT, FO, CFDT, FSU)

Déclaration liminaire de la FNEC FP FO

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Ce CSA de rentrée se déroule au retour de vacances d'été durant lesquelles le Président de la République a multiplié les annonces tonitruantes sur l'école. Le Président Macron s'est notamment livré à une nouvelle offensive contre l'École publique et le statut des personnels dans une interview fin août.

Alors que la France est un des pays européens avec les vacances d'été les plus courtes, le président Macron estime (en pleine canicule !), qu'il faudrait que les élèves en difficulté, et donc tout ou partie des enseignants, reprennent le 20 août !

La FNEC FP-FO rappelle que 2 000 postes d'enseignants sont supprimés lors de cette rentrée scolaire et que, lors du premier quinquennat Macron, 7 900 postes ont été supprimés dans les lycées et collèges. De ce fait, dans les écoles et les établissements, les effectifs explosent, les remplacements ne sont plus assurés, les enseignants spécialisés, et notamment ceux des RASED font défaut. Ce ne sont donc ni les vacances « trop longues » ni les journées « trop chargées » qui expliquent les difficultés de certains élèves, mais bien le manque de postes et la dégradation permanente des conditions de travail des personnels !

Toujours dans la même interview, le président de la République a déclaré « *Nous avons engagé une revalorisation historique des enseignants : c'est le cœur du pacte enseignant* ». La FNEC FP FO réaffirme que le « pacte », refusé par la totalité des organisations syndicales, constitue une nouvelle attaque contre le statut général et la grille de rémunération des fonctionnaires, et poursuit, avec son pendant le « CNR » et ses projets locaux de « Notre Ecole faisons la ensemble », l'explosion du cadre national de l'École. Le « pacte » remet en cause les différents corps de fonctionnaires et leurs spécificités et vise à créer une hiérarchie intermédiaire, qui individualise les salaires et la carrière.

Le 1^{er} septembre, en déplacement dans le Vaucluse, le Président Macron fait une nouvelle déclaration : « *Ce que nous voulons faire, c'est aussi une formation dès l'après-bac, professionnalisante, plus visible, qui va nous permettre de mieux planifier nos besoins et en quelque sorte de revenir à un système qu'on connaissait par le passé, qui fonctionnait, qui est un peu celui des Écoles normales.* »

A la session 2023 des concours enseignants, ce sont 3 000 postes enseignants qui n'ont pas été pourvus. Les causes en sont connues : faiblesse des salaires, dégradation des conditions de travail... mais également masterisation et réforme Blanquer des concours qui a repoussé la titularisation à BAC+6 et a développé de fait la contractualisation et les « job dating ». C'est une réalité que le président Macron ne peut ignorer. Mais s'agit-il de remettre en cause la masterisation et le recrutement à Bac+5 responsables de l'effondrement du nombre de candidats aux différents concours enseignants ? Ou s'agit-il seulement de « planifier des besoins » avec le recours à des contractuels dès le Bac, de remettre en cause les statuts des personnels et le fonctionnement de l'École publique, la même pour tous ? Pour rappel, en 2022, le candidat Macron se prononçait pour « la fin du recrutement à vie » et envisageait comme une piste possible la fin des concours enseignants...

Enfin, cerise sur le gâteau, le ministère a demandé aux directeurs d'école et chefs d'établissement de distribuer aux personnels et aux parents d'élèves des flyers pour promouvoir ses contre-réformes. Les différents flyers tentent de mettre en avant le pacte, les réformes du collège, du lycée et de la voie professionnelle, alors qu'ils ont en commun d'être massivement rejetés par les personnels. Les personnels ne sont pas là pour transmettre la propagande du gouvernement. Le syndicat ID-FO des chefs d'établissement, avec la FNEC FP-FO, recommande de ne pas distribuer ces documents. Devant la résistance des personnels face au « Pacte », le gouvernement s'en remet à une propagande insupportable, voire mensongère. Mais réjouissons nous, car vous allez sûrement nous annoncer dans cette instance que « *toutes les classes de GS, CP et CE1 sont plafonnées à 24* » ou qu'« *En éducation prioritaire, comme cela est déjà le cas en CP et en CE1, toutes les classes de Grande Section seront dédoublées (deux groupes de 12 élèves maximum), d'ici 2024* ».

Enfin, au lieu de se targuer, toujours dans ce « flyer » ou d'autres médias, d'augmenter considérablement les enseignants, le Président de la République devrait déjà tenir ses promesses de 10 % d'augmentation et répondre à nos demandes de compenser la perte de plus de 20 % de pouvoir d'achat ces vingt dernières années.

Sur la carte scolaire, nous rappelons que les 1147 postes en moins dans le premier degré ont entraîné la suppression de 5 postes dans notre département. Comme nous l'avions dit lors du CSA du 6 février, la situation démographique peu tendue aurait pu contribuer à améliorer les conditions de travail dans les écoles, améliorer le remplacement, reconstruire les RASED ... il n'en sera rien.

En résumé, c'est une nouvelle rentrée sous tension qui se déroule : pacte rejeté massivement, évaluations d'écoles imposées, formation pendant les vacances, inclusion scolaire systématique, accompagnements PPCR, AESH qui n'ont toujours pas de statut et sont corvéables et déplaçables... Beaucoup de personnels travailleront à nouveau dans un mal-être lié à leurs conditions de travail.

La FNEC FP-FO n'accepte pas cette nouvelle dégradation des conditions de travail et revendique :

- l'arrêt des suppressions de postes et l'ouverture de tous les postes nécessaires,
- l'augmentation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice,
- le retrait des contre-réformes s'attaquant à notre statut (loi Rilhac, évaluations d'écoles...)
- un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH,
- la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médicaux sociaux ainsi que l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive.

Réponse de la DASEN :

Concernant le pacte, dans l'académie, 80 millions d'euros sont débloqués pour la partie socle et 40 millions d'euros pour la partie missions.

Mouvement dans le premier degré :

- départ de Mme CABRERA dans le Gers
- M. PEYROU a la charge du dossier formation
- Mme FORCAMIDAN fait fonction d'IEN maternelle
- M. CAMON remplace Mme MENARD sur le poste d'IEN TVAM

Approbation des PV des CSA de février et mars 2023

Effectifs rentrée scolaire 2023 :

- Premier degré : prévision de 14 983 élèves. La tendance est à la baisse. Seule la circonscription de TCS est en hausse. Les chiffres précis ne sont pas encore connus.
- Collèges : prévision de 7 393 élèves (hors SEGPA). La tendance est à la stabilité.
- Lycées généraux, techniques et professionnels : 7 001 élèves, ce qui est conforme aux prévisions.

Pour le premier degré, environ 60 élèves venant d'Ukraine sont scolarisés à Lourdes. Une vingtaine supplémentaire devrait arriver. A ce jour, seulement 3 supplémentaires sont présents.

Moyens premier degré :

Depuis la rentrée, pas d'enseignant non remplacé.

Cette année, le plan de formation a été construit en tenant compte des besoins en remplacement durant la saison hivernale.

+ 1 poste à Louey

+ ½ poste à Larreule

+ 1 poste IME Les Hirondelles au collège Pyrénées

+ 1 poste DAR (dispositif auto régulation) implanté à Juillan

M. Peyrou précise que Mme Dubroca est positionnée sur le poste à titre définitif. 9 élèves maximum sur ce dispositif. Pour l'instant aucun car il faut une notification. La personne est actuellement en formation avec Mme Bienvenue.

Vote des organisations syndicales sur la carte scolaire :

2 pour (UNSA), 10 abstention (FSU, FO, CGT, CFDT)

INEAT / EXEAT :

9 entrants, dont 5 de l'académie (3 du 31, 1 du 81 et 1 du 82)

2 sortants

Contractuels :

9 recrutés, dont 7 déjà en poste l'an dernier. Parmi eux, 1 personnel Ukrainien affecté à Lourdes.

Pas d'appel à candidature dans l'immédiat.

Titulaire Remplaçant :

+ 1 TR sur la carte scolaire.

Absences remplacées en 2022 - 2023 : 82%

Besoins en ½ journées : 17 062 Couverture : 14 009

RASED :

11 postes dans le département. Seulement 6 sont pourvus.

5 campagnes de recrutement dont la dernière fin juillet où il n'y a pas eu de candidature.

Beaucoup de candidats n'ont pas le CAPEI.

Les 4 postes non pourvus ont été affectés sur des dispositifs (réfèrent EPS, référents directeurs...)

PsyEN :

1 poste vacant + 1 pourvu par contractuel sur TCS en octobre.

Ecole inclusive :

16 PIALs – fusion Dessaix/Massey et Trie/Tournay

Pour 2023 – 2024 : 260 ETP AESH, soit environ 330 AESH

1590 élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire

482 élèves en situation de handicap en établissement

6 élèves encore non accompagnés (en cours de recrutement)

Réforme de la voie professionnelle :

5 animateurs « bureau des entreprises » associés aux établissements

9 superviseurs académiques (1 dans les Hautes-Pyrénées).

1 transformation à PMF (Vic) sur un bac pro

1 CAP accompagnement grand âge à Bagnères

1 bac pro remontées mécaniques à Bagnères (Duruy)

Pacte :

Dans le premier degré, « 63% des parts engagés ». Cela correspond à 245 PE qui ont signé le pacte (soit 25 % seulement...).

65 PE interviennent en collège (sauf Loures Barousse), ce qui correspond à 80% de l'enveloppe allouée.

98% des parts « projet » sont engagées

Dans le second degré, pas d'enquête départementale, pas de visibilité précise.

Concernant les remplacements de courte durée, ce système était déjà existant dans certains établissements avec une rémunération en HSE. Ce système est maintenu pour l'année.

CNR :

18 projets ont été financés pour un total de 220 000€.

Questions diverses des organisations syndicales:

- Il y a 5 ½ postes à profil restés vacants
- TER Maubourguet : il y a 3 PE pour 25 élèves. 1 PE enseigne les maths en 6^e alors qu'un PLC de maths doit faire un complément de service à Vic (!!).
- Il manque au collège Pyrénées ½ prof d'espagnol et ½ prof d'histoire géographie car les titulaires sont en mi-temps thérapeutique. Donc pas de déclenchement de suppléance
- Le calendrier des décharges de direction est-il prévu suffisamment à l'avance ?

Mme Vatonne indique que, dans notre département rural, il peut y avoir des besoins en classe unique, mais qu'en ce début d'année, ces décharges sont respectées. Cependant, elle ajoute que, parfois, des directeurs refusent ces décharges (!!).

En fin d'année 2023, 86,2% des décharges ont été effectuées.

- Poste centre pénitentiaire de Lannemezan : le poste est dorénavant occupé par un professeur du 2nd degré (à Tarbes également)
- RPI Asté – Beaudéan – Lesponne : Est-ce que la fermeture à Lesponne a bien fait augmenter les effectifs de Bagnères (Jules Ferry) ?

La DASEN indique que beaucoup de ces enfants ont été scolarisés sur Campan.

- Départ en retraite : il y en a un prévu au mois d'octobre. C'est un titulaire remplaçant qui assurera la fin d'année.
- Dispositif de cessation progressive d'activité : Mme Goncet indique que le décret est paru cet été, nous sommes en attente du décret d'application.
- Loi Rilhac : élection de parents d'élèves et consignes données aux directeurs. S'il n'y a qu'une liste, pas d'élection ? Le message sera passé rapidement mais la DASEN doit s'en assurer.
- Évaluations nationales CM1 : l'allègement de 6h pour les PE est-il prévu ? oui.
- Liaison CM2 – 6^e : les PE qui doivent y participer recevront-ils un ordre de mission pour pouvoir se déplacer et être couvert en cas d'accident de trajet ? Pas de réponse.
- LDG mobilité et politique de la ville : la liste est-elle actualisée ? où peut-on la trouver ?
- Quelle est la date pour le prochain GT élèves hautement perturbateurs ? début octobre